



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[www.ville.saint-remi.qc.ca](http://www.ville.saint-remi.qc.ca)

### AVIS PUBLIC

#### Règlement numéro V700-2021-01

**Avis public** est donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de la séance ordinaire tenue le 15 février 2021, le Conseil de cette Ville a adopté le règlement suivant :

Numéro	Titre	Description informative
V700-2021-01	Règlement amendant le règlement numéro V700-2020-00 décrétant l'imposition des taux de tarification des services municipaux	Modification est apportée : - pour retirer les dispositions relatives aux amendes pour documents en retard.

Ce règlement est déposé au bureau du soussigné, à la Mairie sise au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi, et accessible sur le site Internet de la Ville à [ville.saint-remi.qc.ca](http://ville.saint-remi.qc.ca), où toute personne peut en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

**Donné à Saint-Rémi, ce 19 février 2021**

**Patrice de Repentigny, notaire  
Greffier**